

**Rentrée solennelle  
de la conférence du jeune barreau**

14 mars 2008

« La Fable de Trichadada »,  
par Marjorie VELLA,  
Médaille d'argent, Prix Laumont-Peyronnet

## **LA FABLE DE TRICHADADA**

**Par Marjorie VELLA**

**Rentrée solennelle du 14 mars 2008**

« Monsieur le Premier Président, Monsieur le Procureur Général, Mesdames Messieurs, Monsieur le Bâtonnier, mes chers Confrères, Maître Jannick CHEZE, Maître Nathalie VINCENT, Maître Philippe CLERC, Madame Marie-Christine MEYZAUD-GARAUD, Monsieur le Professeur Eric GARAUD ...Mes chers amis, mes chers parents, ma petite fille...

En ce jour de Rentrée Solennelle du Jeune Barreau de TOULOUSE, je vous aurais bien volontiers parlé du petit rat, conteur de mauvaise foi, ou du mythe des éléphants errants de part et d'autre du POITOU, mais à l'heure où, dans notre pays, le pouvoir politique entreprendrait de restreindre le domaine de la justice, je voudrais vous raconter une histoire, qui illustre combien il peut être dangereux pour une seule personne de vouloir incarner et exercer la justice dans son ensemble...

J'imagine que, pour la plupart, en allant dans une animalerie, vous avez déjà vu ces oiseaux maladroits qui courent au fond des cages sans pouvoir voler. Il y a plusieurs oiseaux de cette sorte, notamment les cailles. Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi ces oiseaux ne pouvaient pas voler ?

Laissez-moi vous conter la fable de Trichadada...La caille qui voulut anéantir la justice au pays des oiseaux.

Trichadada était une belle oiselle, intelligente et orgueilleuse, née caille mais qui rêvait d'être paon. Elle avait plusieurs frères, mais préférait les ignorer pour des raisons inavouées. En ce temps-là, les cailles avaient des ailes magnifiques et de somptueuses plumes multicolores, et leur vol était connu pour être l'un des plus harmonieux.

Trichadada passait son temps à s'admirer dans l'eau des rivières et dans les yeux des coqs. Au pays des oiseaux, jour et nuit, on n'entendait qu'elle.

Trichadada caquetait, cacabait, carcaillait et margotait sans cesse à qui voulait bien l'entendre qu'elle était la plus belle des oiselles.

Le syndicat des oiseaux de nuit, qui possédait l'exclusivité sur les droits du chant nocturne, exaspéré de cette concurrence, porta plainte contre Trichadada. Après un procès rapide mais équitable, elle fut condamnée à une peine d'encagement. Deux poulets l'escortèrent jusqu'au pays des hommes, où Trichadada fut enfermée dans une cage à oiseaux.

Tel était le système judiciaire que les oiseaux avaient inventé pour encadrer la liberté absolue dont ils jouissent et pour prévenir les abus, comme dans le cas de Trichadada.

La belle caille vécut très mal cette période. Privée de tout miroir, isolée dans une toute petite cage, elle ne pouvait plus s'admirer et en conçut une haine extraordinaire à l'égard des oiseaux qui l'avaient condamnée.

Elle concentra en particulier sa colère, faute de mieux, sur les barreaux qui l'entouraient, au point de développer une véritable paranoïa.

Rêvant de prendre sa revanche, Trichadada jura de tout faire pour que ces barreaux, un jour, disparaissent.

Dans le cadre d'une bonne justice, Trichadada bénéficia d'une remise de peine.

La période d'encagement prit fin et la petite caille revint au pays des oiseaux.

Dès son retour, elle mit tout en œuvre pour accomplir sa vengeance.

Elle en vint à fréquenter un oiseau de bon ou de mauvais augure, un coq habile et ambitieux, qui était un proche du Grand-Duc, le chef des oiseaux, mais qui voulait devenir Grand-Duc à la place du Grand-Duc.

La petite caille et le jeune coq devinrent très amis.

L'une alimentait la soif du pouvoir de l'autre. L'autre nourrissait le désir de revanche de l'une. Les deux complices firent tant et si bien qu'ils réussirent à conquérir le pouvoir au pays des oiseaux.

Lorsque le coq s'installa dans sa cage dorée, et devint Grand-Duc, sa première mesure fut de nommer Trichadada « Garde des Plumes »...

Trichadada exultait. Elle touchait enfin au but ! Ne perdant pas une seconde, elle mit à exécution les résolutions qu'elle avait prises pendant son engagement, sans s'apercevoir que sa puissance nouvelle lui tournait la tête.

Aidée par des grues très directives, venues d'Europe, et après un survol des besoins de réformes, elle publia une série de mesures qui bouleversèrent le pays des oiseaux.

Trichadada donna immédiatement le ton en affirmant être « la chef des oies du Capitole », puis, prétextant une crise du budget aviaire, elle finit par supprimer purement et simplement les métiers de Juge, d'Avoué et d'Avocat, ce qui mit au chômage un bon nombre d'oiseaux.

Pire encore, elle convainquit le hibou de la Défense d'attaquer le pays des hommes pour y détruire toutes les cages à oiseaux et y fermer toutes les hautes et basses cours.

L'opération prit nom : « Tempête des barreaux ».

Des milliers de faucons et d'autres chasseurs décollèrent et s'en allèrent détruire une à une toutes les cages du pays des hommes.

Trichadada prit elle-même part à l'attaque, et le souvenir de cette caille becquetant frénétiquement les barreaux hante encore la mémoire des hommes...

La politique de Trichadada eut des conséquences dramatiques.

Au pays des oiseaux, il n'y eut plus d'autre justice que celle de Trichadada, et le régime du Grand-Duc bascula bien vite, ce qui déplut au peuple des oiseaux.

Au pays des Hommes, tous les oiseaux délinquants furent libérés au cours de l'opération « Tempête des barreaux », et leur retour au pays des oiseaux fut le point de départ d'une période de chaos social, au cours de laquelle, impunément, on étouffa ses petits dans l'œuf et l'on se vola dans les plumes.

La justice avait disparu...

La situation qui en découla atteint un tel degré de gravité que le peuple des oiseaux renversa le Grand-Duc et ses hiboux.

Les anciennes règles revinrent en vigueur et l'on redonna aux Juges, aux Avoués et aux Avocats leur outil de travail.

Trichadada fut condamnée à l'encagement à vie, mais avant de l'enfermer, on fit appel à l'Oiseau-Tonnerre, un puissant sorcier, pour qu'il la prive de sa beauté et de son vol.

Voilà pourquoi, de nos jours, on voit les cailles courir au fond des cages de façon un peu maladroite : telle est la malédiction que leur a légué leur ancêtre Trichadada.

Fort heureusement, après le récit de cette Fable, on ne peut que se réjouir, mes Chers Confrères, Mesdames, Messieurs, du fait qu'une telle histoire, ni au pays des oiseaux, ni au pays de Hommes, ni dans quelque monde judiciaire que ce soit, n'ait aucune chance de devenir réalité...